

LE RAPPORTEUR

N° 11/186

Compte rendu des décisions du Maire prise en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-22 et L. 2122-23,

Vu la délibération n'08/37 du 21 mars 2008, décidant de donner délégation au Maire pour la durée de son mandat pour prendre différentes décisions au nom de la commune en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n'09/83 du 4 mai 2009, modifiant la délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1^{er}: Rend compte des décisions prises en vertu des délégations qui lui sont données:

11-294 du 4 août 2011: ANNULE

11-295 du 5 août 2011: ANNULE

11-296 du 8 août 2011: PASSATION d'une convention avec M. Franck Nanguy, domicilié 55 avenue Georges Clémenceau à Neuilly-Plaisance (93360), pour l'animation d'ateliers de fabrication de gâteaux dans le cadre de la Semaine du Goût à titre gracieux.

11-297 du 9 août 2011: PASSATION d'une convention avec l'association Le Salon du Chocolatier domiciliée 37 place Georges Pompidou à Levallois-Perret (92300), pour l'animation d'ateliers pédagogiques et ludiques « découverte et passion du chocolat », dans le cadre de la Semaine du Goût, le prix de cette prestation s'élevant à 1 482 € TTC.

11-298 du 9 août 2011: PASSATION d'un contrat avec la société SCORE PRODUCTIONS sise 17 rue de la Révolution à Montreuil (93107) pour 3 représentations du spectacle « les filles toquées» à

l'occasion de la Semaine du Goût, le prix de cette prestation étant de 3 200 € TTC.

11-299 du 9 août 2011: PASSATION d'un contrat avec la société F.C.P. L'Evènement sise 15 bis rue du Grand Porteau à Chambray-les-Tours (37170) pour la location d'une crèche de Noël, le montant de la location étant de 3681,95 € TTC.

11-300 du 9 août 2011: ANNULE

11-301 du 10 août 2011: MISE EN DECHARGE à titre gratuit à l'Eco Point de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne, de tables et bureaux de l'école maternelle Victor Hugo devenus vétustes.

11-302 du 11 août 2011: RENOUELEMENT de la convention passée avec le Laboratoire de Biologie médicale Clavel pour la mise à disposition à titre gratuit d'un garage situé Grande Rue Charles de Gaulle à Nogent, destiné au stockage des containers à usage médical et professionnel.

11-303 du 19 août 2011: MISE EN DECHARGE à titre gratuit d'un véhicule Renault Clio, affecté au service de la Police Municipale, à la Casse Autos Raphaël Fallone sise 277 voie Sonia Delaunay à Champigny-sur-Marne (94500).

11-304 du 22 août 2011: MISE EN DECHARGE à titre gratuit à l'Eco Point de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne, d'un lave-linge de marque Miele affecté à l'école maternelle Gallieni.

11-305 du 24 août 2011: PASSATION d'une convention pour la mise à disposition d'un box situé 7 route de Stalingrad à Nogent-sur-Marne, le loyer mensuel s'élevant à 50 €.

11-306 du 24 août 2011: PASSATION d'une convention avec l'association UAI Nogent, concernant la mise à disposition à titre gratuit d'un local situé au Centre nautique, 8 rue du Port à Nogent-sur-Marne d'une superficie d'environ 100 m², pour l'exercice de ses activités.

11-307 du 24 août 2011: PASSATION d'un marché pour des travaux d'entretien, de maintenance et de modernisation du matériel de péage du parking RER A avec la société PARKEON Sas sise 1 boulevard Victor à Paris (75015), arrêté au montant de 8 900 € HT pour les prestations d'entretien et de maintenance, et à 48 000 € HT (montant maximum annuel) pour les travaux de modernisation.

11-308 du 25 août 2011: PASSATION d'un marché pour la vérification et l'entretien (avec travaux) des installations de paratonnerres des bâtiments communaux avec le groupement d'entreprises composé des sociétés BCM Sas sise 444 rue Léo Lagrange à Douai (59500) et FORSOND sise 198 rue de Bellevue à Colombes (92700), le montant maximum annuel de commandes étant fixé à 30000 € HT.

11-309 du 25 août 2011: PASSATION d'une convention avec la librairie L'Ivresse du Livre sise 3 rue de la République à Bry-sur-Marne (94360) relative à la mise à disposition d'une salle au Carré des Coignard pour une présentation et une vente de livres à l'occasion des Journées du Patrimoine.

11-310 du 26 août 2011: PASSATION d'une convention avec la société Bateau Ecole Guerin pour la mise à disposition d'un local d'une superficie de 11 m², situé square Tino Rossi à Nogent, le loyer mensuel s'élevant à 100 €.

11-311 du 29 août 2011: PASSATION d'une convention avec le Lycée Louis Armand pour la mise à disposition de son gymnase au profit de la Ville, du mardi au vendredi de 18h30 à 22h30 durant l'année scolaire, le montant de la location étant fixé à 18 € l'heure.

11-312 du 30 août 2011: PASSATION d'un marché pour l'entretien du patrimoine arboré de la Ville avec la société Nouvelle Etienne Pelle, sise 71 avenue André Maginot à Vitry-sur-Seine (94401), le montant annuel de commandes étant estimé entre 55 000 et 220 000 € nc.

11-313 du 1^{er} septembre 2011: MODIFICATION de l'article 3 de l'arrêté 11-257 du 7 juillet 2011 - relatif à la location et la maintenance de photocopieurs au service Reprographie - en ce qu'il prévoit désormais que le contrat entre en vigueur à la date de livraison du nouveau matériel et non à sa signature.

11-314 du 2 septembre 2011: PASSATION d'un marché avec la société DROIT PUBLIC CONSULTANTS située 2 place des Cordeliers à Lyon (69292), pour une mission d'assistance de la Commune:

- dans le choix du mode de gestion le plus adapté aux spécificités du Pavillon Baltard et de la Scène Watteau, le prix de cette prestation s'élevant à 15 548 € TIC,
- dans la mise en œuvre du mode gestion choisi (tranche conditionnelle), le prix de cette prestation étant de 14352 € TIC.

11-315 du 6 septembre 2011: PASSATION d'un avenant au marché conclu avec les Laboratoires Agrobio sis chemin des Romains à Bar le Duc (55 000) - pour des prestations de recherche et d'analyses de legionella pneumophila - insérant au cahier des clauses administratives particulières une nouvelle formule de révision des prix, l'indice de référence initial ayant été remplacé.

11-316 du 12 septembre 2011: APPROBATION de la convention à passer avec Mme Marie Sellier pour l'animation d'un atelier de lecture, d'écriture et de peinture à l'école élémentaire Léonard de Vinci, le prix de cette prestation s'élevant à 1640€TIC.

11-317 du 12 septembre 2011: APPROBATION de la convention à passer avec la Sas PLANETEMÔMES VAL DE MARNE, sise 85 rue Jean Jaurès à Villejuif (94800) pour la présentation de spectacles de Noël à l'école maternelle Val de Beauté, la participation de la Commune s'élevant à 3,20 € par enfant (8 classes concernées).

11-318 du 15 septembre 2011: MISE EN DECHARGE à titre gratuit d'un fax de marque Samsung, affecté au service Culture, à l'Eco Point de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne.

11-319 du 19 septembre 2011: PASSATION d'un avenant prorogeant d'une durée de 6 mois la convention d'occupation précaire conclue le 17 mars 2009 pour un logement d'urgence situé 2 rue Thiers à Nogent-sur-Marne.

11-320 du 19 septembre 2011 :PASSATION d'un avenant prorogeant d'une durée de 6 mois la convention d'occupation précaire conclue le 13 avril 2011 pour un logement d'urgence situé 41 rue des Héros Nogentais à Nogent-sur-Marne.

11-321 du 19 septembre 2011: PASSATION d'un avenant prorogeant d'une durée de 6 mois la convention d'occupation précaire conclue le 13 septembre 2010 pour un logement d'urgence situé 69 boulevard de Strasbourg à Nogent-sur-Marne.

11-322 du 19 septembre 2011: PASSATION d'un avenant au marché conclu avec la société SOM - relatif à la maîtrise du chantier de dépollution du site de l'ancienne école Marie Curie - actant de la réalisation de prestations supplémentaires pour un montant de 32 625 € HT (39 019,50 € TIC).

11-323 du 20 septembre 2011: CREATION d'une régie de recettes unique pour l'encaissement en ligne sur internet du produit constitué par les frais d'inscription aux structures « petite enfance », les frais de cantine et la participation des familles à l'accueil des enfants en centre de loisirs et aux ateliers du soir.

11-324 du 20 septembre 2011: PASSATION d'une convention avec le CAVA 94 domicilié 12 rue Georges Enesco à Créteil (94025) pour la préparation d'une aide auxiliaire de puériculture au CAP Petite Enfance, le montant de cette formation s'élevant à 700 € TIC.

11-325 du 20 septembre 2011: PASSATION d'une convention avec l'association PUMAS sise 40 chemin de la Marchandière à Saintry-sur-Seine (91250) pour la formation des policiers municipaux « aux gestes techniques et professionnels », le montant de cette prestation s'élevant à 2 750 € nc.

11-326 du 21 septembre 2011: PASSATION d'une convention avec le Centre de Formation Saint Honoré sis 42/44 rue de Romainville à Paris (75019) pour la formation d'une directrice de crèche aux fonctions de « coordinateur petite enfance », le montant de cette prestation s'élevant à 2 550 € TTC.

11-327 du 21 septembre 2011: PASSATION d'une convention avec le CNFPT pour la formation de deux agents sur le thème « la société publique locale », le montant global de cette prestation s'élevant à 204 € TTC.

11-328 du 21 septembre 2011: PASSATION d'une convention avec l'Association Prévention Routière Formation domiciliée 33 avenue Michelet à La Varenne Saint Hilaire (94210) pour la formation d'un agent de la Police Municipale sur le thème « interven~nt en éducation routière niveau 2 », le montant de cette prestation s'élevant à 358,80 € nc.

11-329 du 21 septembre 2011: PASSATION d'une convention avec la société Sacha Briand sise 30 rue du Languedoc à Toulouse (31000) pour la formation d'un élu sur le thème « élus minoritaires et démocratie locale », le montant de cette prestation s'élevant à 220 € nc.

11-330 du 22 septembre 2011: MODIFICATION du montant de l'encaisse (3 000 € au lieu de 1 500 €) de la régie créée pour le recouvrement des frais d'inscription aux activités du service Sport - Jeunesse.

11-331 du 27 septembre 2011: APPROBATION de la convention à passer avec l'association Compania Furtuna, sise 18 allée du Val de Marne à Sucy-en Brie (94370), pour la dispense de cours de théâtre aux élèves de l'école élémentaire Val de Beauté et l'organisation d'un spectacle de fin d'année, le montant de cette prestation s'élevant à 9 150 €.

11-332 du 28 septembre 2011: APPROBATION de la convention à passer avec la Compagnie des Balathèmes, sise 31 boulevard Antoine Giroust à Bussy-SaintGeorges (77600) pour l'organisation du spectacle « le bal de Noël» à l'école maternelle L. de Vinci le 13 décembre 2011, le prix de cette prestation s'élevant à 1 000 €.

11-333 du 28 septembre 2011: PASSATION d'un marché avec la société TIR GROUPE sise 19 rue Ernest Renan à Nanterre (92022) concernant la fourniture de chèques cadeau de Noël destinés au personnel communal, pour un montant de 9887,94 € TTC.

11-334 du 28 septembre 2011: PASSATION d'un avenant avec la SMACL portant révision du contrat d'assurance de la flotte automobile de la Ville selon les modalités suivantes: majoration de la cotisation annuelle de 20 % et augmentation des franchises (de 150 à 500 € pour les véhicules de moins de 3T5, de 450 à 1200 € pour ces véhicules lourds et de 75 à 200 € pour les 2-3 roues).

11-335 du 30 septembre 2011: PASSATION d'une convention avec la SARL PREVENTION INFORMATION des JEUNES ELEVES sise 3 rue Boileau à SaintRémy-lès-Chevreuse (78470) pour l'organisation d'une action de prévention routière destinée aux jeunes Nogentais, le montant de cette prestation s'élevant à 777,40 € TTC.

11-336 du 3 octobre 2011: PASSATION d'un marché avec la société IGIENAIR sise rue Edouard Branly à Achères (78260) pour des prestations d'entretien des hottes de cuisine, le montant maximum annuel de commandes étant fixé à 15000 € HT.

11-337 du 4 octobre 2011: APPROBATION de la convention à passer avec Le Cercle Communautaire de Nogent-sur-Marne pour la mise à disposition à titre gratuit de la salle Bach du

Carré des Coignard, destinée à accueillir les répétitions d'une chorale tous les mardis soir de l'année culturelle 2011-2012.

11-338 du 5 octobre 2011: PASSATION d'un marché avec la société LE REVEIL DE LA MARNE, sise 4 rue Henry Dunant à Epernay (51200) pour des prestations de publication des impressions de la Ville, le montant annuel de commandes étant fixé entre 76 666 € nc et 230 000 € nc.

11-339 du 5 octobre 2011: PASSATION d'une convention de mise à disposition à titre gratuit d'un emplacement dans l'enceinte du Carré des Coignard et de petit matériel (tables, chaises, barnum) avec la librairie L'Ivresse du Livre située 3 rue de la République à Bry-sur-Marne (94360) pour l'organisation d'une présentation / vente de livres dans le cadre de la Semaine du Goût.

11-340 du 6 octobre 2011: PASSATION d'une convention avec Le Cercle Hippique du Bois de Vincennes pour la mise à disposition d'une parcelle de terrain situé 160-162 boulevard de Strasbourg à Nogent-sur-Marne destiné au stationnement d'un véhicule lourd servant au transport des chevaux, moyennant le paiement d'un loyer trimestriel de 225 €.

11-341 du 6 octobre 2011: APPROBATION de la convention à passer avec l'association Mère Deny's Family, sise à Castanet-Tolosan (31320) pour la présentation d'un spectacle de Noël aux enfants de la structure multi-accueil Arc en Ciel, le montant de cette prestation s'élevant à 365 €.

11-342 du 6 octobre 2011: APPROBATION de la convention à passer avec la compagnie Levez le rideau, domiciliée 185 quai de Valmy à Paris (75010) pour la présentation d'un spectacle de Noël aux enfants des structures Tout en Couleur et A Petits Pas, le montant de cette prestation s'élevant à 330 €.

11-343 du 7 octobre 2011: PASSATION d'une convention avec l'association Adrak, domiciliée Ferme de Fontenelles à Nesles la Vallée (95690) pour l'organisation d'une animation musicale à l'occasion du vernissage de l'exposition des Peintres de la Marine, le montant de cette prestation s'élevant à 600 € nc.

11-344 du 7 octobre 2011: PASSATION d'une convention avec l'association AI di là Danse Théâtre, domiciliée Maison des Associations 11 rue Caillaux à Paris (75013), pour l'animation d'un atelier de fabrication de boules de Noël le 17 décembre au Carré des Coignard, le prix de cette prestation étant de 500 €.

11-345 du 7 octobre 2011 :PASSATION d'un contrat avec la Compagnie Turbul domiciliée 1 rue de Briord à Nantes (44000) pour-''organisation de l'animation « le père Noël et ses lutins» le 17 décembre 2011, le montant de cette prestation s'élevant à 2 753,55 € nc.

11-346 du 7 octobre 2011: PASSATION d'une convention avec INFOCOM 94 situé 92 boulevard de la Marne à La Varenne Saint Hilaire (94210) pour la formation des trois gestionnaires carrières/paye de la DRH au module « déclaration annuelle N4DS », le montant de cette prestation

s'élevant à 375 € nc.

11-347 du 7 octobre 2011: PASSATION d'une convention avec le CFA UNION pour la formation sur 560 heures en alternance d'une apprentie affectée au service Espaces Verts, en vue de l'obtention d'une licence professionnelle en aménagement du paysage. Le montant de cette formation s'élève à 3 000 € TIC.

11-348 du 7 octobre 2011: PASSATION d'une convention avec l'Association Régionale de Développement Musical domiciliée 9 rue La Bruyère à Paris (75009) pour la formation d'un professeur de piano du Conservatoire aux techniques d'improvisation. Le montant de cette prestation est de 693 € TTC.

11-349 du 7 octobre 2011: ACCEPTATION de l'indemnité proposée par la SARL PNAS, sise 159 rue du Faubourg Poissonnière à Paris (75009) d'un montant de 6 792,05 € en réparation du préjudice subi par la Commune du fait de la détérioration d'un candélabre situé dans l'enceinte du Pavillon Baltard le 14 janvier 2010.

11-350 du 10 octobre 2011: APPROBATION de la convention à passer avec la société RAZEL SAS pour la mise à disposition à titre gratuit d'un espace d'une superficie de 60 m² situé au Stade sous la Lune, destiné à accueillir durant une année une base de vie (bureau de chantier, salle de réunion, vestiaire et réfectoire) dans le cadre de travaux d'aménagement de circulations douces sur les bords de Marne. Le preneur s'acquittera du paiement des charges pour une somme forfaitaire mensuelle de 500 €.

11-351 du 10 octobre 2011: PASSATION d'un marché avec la société QUADRATII DESIGN sise 71 rue du Faubourg Saint Martin à Paris (75010) pour la location de stands et matériels divers dans le cadre de l'organisation du Salon de l'Artisanat et des Métiers d'Art, arrêté selon les modalités suivantes:

- prix pour la location de 30 stands: 3 960 € HT (4 736,16 € TTC)
- prix pour la location de 10 stands supplémentaires: 1 320 € HT (1 578,72 € TTC)
- prix par stand supplémentaire: 132 € HT (157,87 € TTC)
- prix pour la location d'un comptoir d'accueil: 654,50 € HT (782,78 € TTC)*

Les besoins sont estimés entre 30 et 55 stands.

11-352 du 11 octobre 2011: PASSATION d'un marché avec la société LABOR HAKO Sas sise 90 avenue de Dreux à Plaisir (78370) pour l'acquisition d'une balayeuse compacte de voirie au prix de

45 341 € HT (54 227,84 € TTC) et pour la réalisation de prestations de maintenance évaluées à 5 000 € HT au maximum par an.

11-353 du 11 octobre 2011: PASSATION d'une convention avec la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris pour le prêt de l'exposition consacré au bicentenaire de sa création.

11-354 du 11 octobre 2011: DEFENSE des intérêts de la Commune par elle-même devant le Tribunal Administratif de Melun dans le cadre d'un contentieux initié par un agent contestant sa notation.

11-355 du 12 octobre 2011: APPROBATION du contrat à passer avec l'ASSOFAC sise 42/44 rue de Paradis à Paris (75010) pour l'organisation de la manifestation Api Green Festival sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville, le prix de cette prestation étant de 5 000 €.

Dernier article:

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Commune ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Et ont les membres présents signé après lecture,

Pour Copie Conforme, Le Maire,

Pour le Maire,

Le Conseiller Délégué